



## CLUB FADOQ SAINT-RÉMI

### Déjeuner

Le **dimanche 9 décembre de 8h30 à 12h30**, au centre communautaire à Saint-Rémi, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. Le coût du billet est 8 \$ pour les adultes, 4 \$ pour les enfants de 6 à 10 ans et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Vers 10h30 aura lieu une exhibition de danse offerte par une troupe de jeunes danseuses de Saint-Rémi. Venez applaudir nos jeunes talents. Merci de venir nous encourager!

Nous vous informons que c'est le dernier déjeuner de l'année 2018 et que les déjeuners reprendront le 13 janvier 2019.

### Souper de Noël

Le **mercredi 12 décembre** aura lieu le souper traditionnel de Noël, accompagné d'animation, de musique et de danse. Vous devez réserver ou annuler avant lundi soir le 10 décembre 21h00. Coût : 20 \$. Informations : Jocelyne au **450 454-1227** ou Jeannine au **450 454-9848**.

## CENTRE DE FEMMES LA MAR'ELLE

### Déjeuner collectif

Date : le **mercredi 12 décembre 2018 de 9h00 à 11h30**. Coût : 4 \$ membre et 7 \$ non-membre

## ACTIVITES À L'ADMISSILE

En décembre à la Maison des Jeunes, tu auras l'occasion de :

- Faire des activités telles que décorations de Noël, Shooting photo et sexo 101.
- Faire de belles sorties telles que du magasinage et du bowling.
- Participer à notre gros party de Noël incluant un souper, des jeux et des cadeaux, mais surtout, avoir du plaisir avec la gang et profiter du bon temps avec nous.

N'oublie pas que la MDJ sera fermée pour les vacances du temps des fêtes du 22 décembre au 2 janvier. De retour dès le 3 janvier 2019 pour t'accueillir avec notre plus beau sourire. Si tu as des questions, viens nous visiter au 100, de la Gare. Tu peux aussi nous appeler au **450 454-6657**.

## DISCOS JEUNESSE POUR LES JEUNES DE 9 À 15 ANS

Organisées par le Club Optimiste Saint-Rémi avec l'aide du Club Opti-Jeunes. Venez danser au son du DJ : Philippe Groulx, le **vendredi 14 décembre** (spécial party de Noël) de **19h00 à 23h00**. Lieu : centre communautaire de Saint-Rémi. Coût : 6 \$. Vestiaire gratuit. Prix de présence. Le plaisir est garanti. Bienvenue à tous. Informations : Josiane Barbeau au **514 572-7628**.

## INSCRIPTION AU COURS DE PATINAGE POUR LA SAISON HIVER 2019

Le CPA les Jardins du Québec vous offre à l'aréna de Saint-Rémi : des cours d'initiation au patinage (à partir de 3 ans et demi). Deux soirées d'inscription auront lieu le **lundi 17 décembre de 17h00 à 19h00** et le **vendredi 4 janvier de 18h00 à 20h00**. Les cours débuteront le samedi 5 janvier. Informations : 514 984-0464 ou [cpajardinsduqc@gmail.com](mailto:cpajardinsduqc@gmail.com) ou <http://cpajardinsduqc.wixsite.com/info>

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

L'Écho DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance du conseil municipal**  
17 / 12 / 2018 à 19h30

**Prochaine séance de la Cour municipale**  
20 / 12 / 2018  
9h00 et 13h30

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi (Québec)  
J0L 2L0

**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8h à 12h et de  
13h à 16h30  
Vendredi de 8h à 13h

**Bibliothèque**  
**Heures d'ouverture**  
Mardi et mercredi  
de 14h à 20h  
Jeudi et vendredi de  
9h à 12h et de 14h à 20h  
Samedi de 10h à 13h

**Écocentre**  
Fermé pour l'hiver

**Loisirs / Réservation de salle centre communautaire**  
450 454-3993 poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures d'ouverture, composez le 9-1-1

**Déneigement routes numérotées**  
Ministère des Transports  
514 990-5351

# L'Écho DE SAINT-RÉMI

Le 7 décembre 2018

VOL. 22 NO. 48

## LA VILLE VOUS INFORME...

### ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **lundi 17 décembre 2018 à 19h30** à la salle du Conseil située au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Saint-Rémi, ce 7 décembre 2018

**Diane Soucy, OMA, Greffière**

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Atelier pour les enfants / Construction Lego City

Le **samedi 8 décembre de 10h30 à 12h00**. Pour les enfants de 5 à 13 ans. Les participants sont invités à laisser aller leur créativité et à construire un bâtiment au gré de leur imagination. À la fin de l'atelier, les édifices créés par les participants sont regroupés pour former Lego City. Les parents sont invités à venir admirer les créations des enfants et à prendre des photos de l'œuvre. Gratuit pour les abonnés de la bibliothèque ; 3 \$ pour les non-abonnés. Réservation recommandée, places limitées. Inscription et informations : **450 454-3993 poste 2419**.

#### Vente de livres

Une vente de livres usagés, provenant de dons, que la bibliothèque reçoit tout au long de l'année se tiendra **du 4 au 21 décembre**. Il y en aura pour tous les goûts : romans, documentaires, jeunesse, etc. De belles découvertes sont à faire à petits prix!

### APPEL DE CANDIDATURES AG-22-2018

#### Coordonnateur aux programmes des loisirs

Nous avons actuellement un poste permanent à combler pour une personne intéressée à travailler à temps plein et à jouer un rôle au niveau des loisirs. Le titulaire de ce poste, sous l'autorité du directeur du service des loisirs, aura la responsabilité d'élaborer les programmations saisonnières de loisir, de coordonner et superviser le personnel d'animation des activités et le personnel de surveillance et d'entretien des plateaux d'activités. Pour plus d'informations sur la description du poste et des exigences recherchées, consultez notre site Internet à la rubrique : <http://ville.saint-remi.qc.ca/administration/offres-emploi>. Si vous désirez relever le défi qui se présente, vous devez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 décembre 2018.



« 2<sup>e</sup> PROJET »

## AVIS PUBLIC

### Règlement no V 654-2018-03 modifiant le règlement de zonage no V 654-2017-00 et ses amendements (Zone HAB.49 et dispositions relatives aux clôtures)

AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement numéro V 654-2018-03 adopté le 19 novembre 2018 modifiant le règlement de zonage numéro V 654-2017-00.

**Avis public** est donné de ce qui suit :

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 19 novembre 2018, le conseil a adopté le second projet de règlement numéro V 654-2018-03 modifiant le règlement de zonage no V 654-2017-00 (Zone HAB.49 et dispositions relatives aux clôtures).
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Rémi afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus à la Mairie, au 105 rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, durant les jours et heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

Une copie du second projet peut être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande à la Mairie aux mêmes jours et heures précités.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone (ou le secteur de zone) d'où elle provient ; et le cas échéant, mentionner la zone (ou le secteur de zone) à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la Ville de Saint Rémi, au 105 rue de la Mairie au plus tard le 17 décembre 2018 à 16h30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 19 novembre 2018, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

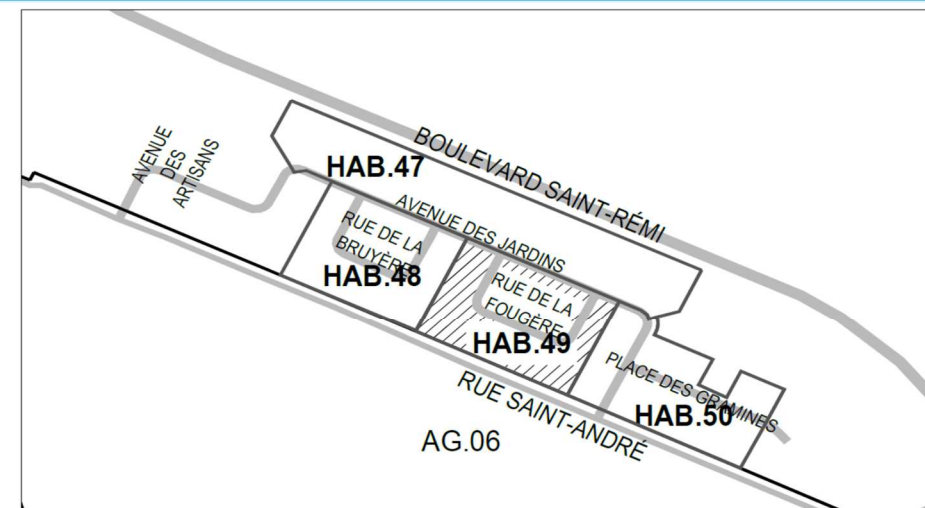
5. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité à la Mairie, 105, rue de la Mairie à Saint Rémi (Québec) J0L 2L0, durant les jours et heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

7. Résumé du second projet, description des zones concernées et plan

Le second projet de règlement no V 654-2018-03 se résume comme suit :

- autoriser des bâtiments d'habitation bifamiliale dans l'ensemble de la zone HAB.49;
- modifier la hauteur maximale des clôtures autorisée en cour avant secondaire ;
- augmenter à 8 m<sup>2</sup> au lieu de 4 m<sup>2</sup> la superficie maximale de chaque cabanon (1 par logement maximum).



	EXTRAIT - ZONAGE ACTUEL	DATE: 22-10-2018
	PROJET DE RÈGLEMENT V654-2018-03	RÉFÉRENCE: N/A
	AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE V654-2017-00	ECHELLE: Aucune
		PLAN 1 DE 1
SERVICE DE LA PLANNIFICATION DU TERRITOIRE		

Il est possible de consulter un plan des secteurs concernés en vous présentant aux heures normales de bureau soit de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi; et entre 8h00 et 13h00 le vendredi, au 105, rue de la Mairie, Saint-Rémi. (réf. : *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* - art.130).

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 7 décembre 2018**  
Diane Soucy, OMA, Greffière

## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### GUIGNOLÉE À SAINT-RÉMI

Le **samedi 8 décembre de 9h30 à 13h00**, nous passerons de porte à porte pour ramasser les denrées alimentaires non périssables, les jouets en bon état et les dons en argent. (On ne ramasse pas les vêtements) Si vous êtes absents, affichez GUIGNOLÉE sur vos dons afin que nous les ramassions à votre domicile. Nous ferons aussi la collecte sur les rangs. Si personne ne passe, il vous est possible de les laisser aux points de chute du Pédro-Canada. Nous recherchons des bénévoles pour nous aider. Merci de votre implication. Informations : Pierre Charbonneau au **514 978-6384**, Sylvie Tremblay au **514 609-9294** ou Pierre Dufour au **514 617-1200**.

### BINGOS

Le Regroupement des Organismes de Saint-Rémi vous invite à participer à ses deux derniers bingos de l'année, les **mardis 11 et 18 décembre 2018**.

**Nous serons de retour le 5 mars 2019.**

### SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE

#### Parade de mode de vêtements adaptés

Le **mercredi 12 décembre dès 11h30**. Vous prenez soin d'un aîné malade, en perte d'autonomie, alors cette invitation s'adresse à vous. Le tout se veut une suggestion que nous vous offrons pour faciliter votre tâche d'aidant naturel dans la vie de tous les jours. Un léger goûter sera offert gratuitement ainsi que des prix de présence. Vous aurez l'opportunité d'acheter et/ou commander des vêtements. Informations ou réservation au **450 454-6567**.

#### Déjeuner de Noël

Le **mercredi 19 décembre à 9h00** au local du 1030, rue Notre-Dame. Coût : 3 \$. Suivi d'un échange de cadeaux dits « inutiles ». Pour les proches aidants d'aînés, aux 55 ans et plus du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ainsi qu'aux bénévoles. Réservation obligatoire.